

Agent de maintenance (polyvalent)

Informations sur l'entreprise

Renseignez ici les informations propres à votre entreprise : nom, raison sociale, valeurs, missions, portée géographique....

Activités principales

L'agent de maintenance polyvalent a la charge de la maintenance courante des bâtiments, parties communes, (bâtiments, circulation, espace commun, espace vert...) hébergements et des équipements de l'espace plein air. Dans un objectif de qualité et de satisfaction du client, il s'assure du bon entretien des espaces extérieurs communs dans le respect des règles de la réglementation et des démarches qualité en vigueur dans la structure. Il réalise les travaux courants sur les équipements présents dans les espaces extérieurs (espace de circulation, espace verts, aires de jeu, espaces aquatiques) et intérieurs (parties communes, chambres, logements...)

Missions principales

- Maintenance des bâtiments, des hébergements et de leurs équipements
 - Maintenance préventive : planifier des opérations de maintenance et des rondes techniques
 - Maintenance curative: rétablir rapidement le fonctionnement d'un équipement défaillant
 - Etablir un diagnostic d'une panne sur installation et assurer les travaux divers de réparation
 - Exécuter des travaux de second-œuvre : plaquisterie, menuiserie, pose de faïence et de revêtements de sol
 - Accomplir des travaux de réseaux divers (réseau d'eau potable, d'eaux usées, d'arrosage, d'électricité, de courants faibles) et y raccorder des hébergements
- Entretien et contrôle des installations en espaces verts et extérieurs
 - Participer aux travaux d'aménagements des parties communes
 - Réaliser des hivernages et des «dés-hivernages» des hébergements
 - Réaliser des petits travaux de maçonnerie (muret, pillet de faible hauteur, dallage...)
 - Gérer les déchets
 - Entretenir des parcs et jardins
- Entretien des piscines
 - Appliquer les pratiques d'entretien et de nettoyage des bassins et de ses périphéries
 - Contrôler et sécuriser les infrastructures aquatiques (plongeoirs, échelles, sol..)
 - Tester et traiter l'eau
 - Eliminer les déchets
- Vérification et entretien des appareils, outils et matériels utilisés
 - Examiner et contrôler les équipements
 - Réaliser les réparations nécessaires
 - Etablir des fiches détaillées sur les travaux et réparations effectués

Compétences

Les savoir-faire

Comprendre des informations : Saisir le sens de consignes ou d'informations orales ou écrites simples.

Constater : A l'aide d'un examen rapide, établir l'état ou la conformité d'un objet, d'une situation...

Créer une relation avec un individu : Créer une relation avec une personne pour comprendre ses besoins et agir en conséquence.

Faire des choix : Prendre des décisions quand les enjeux sont importants et les conséquences non définitives.

Force : Produire des efforts qui nécessitent de la force musculaire : déplacer des charges, soulever, porter, serrer, pousser...

Lire des plans : Comprendre et utiliser des plans, des schémas... en 2 ou 3 dimensions.

Manipuler des outils : Utiliser des outils avec adresse et habileté manuelle.

Mémoriser : Garder en mémoire des informations simples mais nombreuses : codes, noms, numéros, références...

Remettre en état : Réaliser des travaux de réparation sur des objets, des meubles, des lieux ou dépanner des machines.

Renseigner oralement : Donner oralement des renseignements, des informations simples et brèves.

Utiliser une langue étrangère : Parler ou lire une langue étrangère en utilisant un vocabulaire simple ou propre à un domaine professionnel.

Les savoir-être

Autonomie : Capacité à prendre en charge son activité sans devoir être encadré(e) de façon continue.

Capacité à travailler en équipe : Travailler et se coordonner avec les autres au sein de l'entreprise en confiance et en transparence pour réaliser les objectifs fixés.

Capacité d'initiative, créativité : Initier, imaginer des propositions nouvelles pour résoudre les problèmes identifiés ou améliorer une situation. Etre proactif.

Capacité d'adaptation : S'adapter à des situations variées et à s'ajuster à des organisations, des collectifs de travail, des habitudes et des valeurs propres à l'entreprise.

Ecoute : Ecouter activement, recevoir des informations et des messages. Faire preuve d'ouverture d'esprit.

Respect des règles : Suivre avec exactitude les

règles, les procédures, les instructions qui ont été fournies sans réaliser d'erreur, et à transmettre des informations avec exactitude.

Sens de la relation usagers / clients : Savoir être à l'écoute des clients et des usagers. Leur apporter des explications claires. Mettre la satisfaction des clients au centre de vos préoccupations tout au long de vos échanges avec eux. Leur apporter une expérience client positive.

Sens des responsabilités, fiabilité : Capacité à faire des choix pour agir, à prendre en charge son activité et à rendre compte, sans devoir être encadré(e) de façon continue.

Les compétences numériques

Accompagner à l'utilisation du numérique : Identifier et accompagner les usagers ne pouvant pas utiliser les moyens de communication mis à leur disposition (application utilisée par la structure, démarches administratives dématérialisées...), faire de la prévention sur l'utilisation du numérique.

Se former grâce au numérique : Capacité à accéder au contenu de formation, à maîtriser les prérequis techniques nécessaires au bon fonctionnement des outils, à télécharger des documents et, le cas échéant, à déposer des travaux sur une plateforme de formation.

